



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 février 2024

<p><u>Date de convocation :</u> <b>21/02/2024</b></p> <p><u>Nombre de conseillers :</u></p> <p>En exercice : 13 Présents : 12 Votants : 12+1</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le 26 février, le Conseil Municipal de La Chapelle Hermier dûment convoqué le 21 février, s'est réuni en réunion ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Sébastien PAJOT, Maire.</p> <p><u>Etaient présents :</u> Sébastien PAJOT, Guy RAPITEAU, Emmanuel MAREIX, Bernard LECOQ, Sébastien CORNU, Sylvie LABBE, Chantal DESVARENNES, Dominique MERIEAU, Josette BOUCHEREAU, Christophe GAUVRIT, Patrice MECHIN, Benoît HERIEAU</p> <p><u>Etaient absents et excusés :</u> Charles GARANDEAU, pouvoir à Dominique MERIEAU</p> <p>Désignation d'un secrétaire de séance (article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) créé par la loi 96-142 1996-02-21 JORF 24 février 1996). Bernard LECOQ a été élu secrétaire de séance</p>
--	---

### LISTE DES DELIBERATIONS

En application de l'Ordonnance n°2021-1310 et du Décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

N°	Intitulé de la délibération	Approuvée
3	Adhésion au groupement de commandes des travaux de curage, entretien, balayage et réparation de la voirie, assainissement	OUI
4	Convention de mise à disposition du service affaires scolaires pour la réalisation des inscriptions scolaires	OUI
5	Convention avec le Département pour le programme PDLA	OUI
6	Convention de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents avec le centre de gestion de la Vendée	OUI
7	Autorisation de liquider, mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024 : modificatif	OUI
8	Attribution du marché de la salle polyvalente : modification suite à erreur administrative	OUI

Le secrétaire de séance,

Bernard LECOQ

Le Maire,

Sébastien PAJOT